

Discours de politique générale du nouveau Premier ministre, le 8 avril, à l'Assemblée nationale

De Ayrault à Valls, un même "pacte de responsabilité", en pire !

Jusques à quand ?

Le résultat des élections municipales a été marqué par une abstention massive et sans précédent pour ce type d'élections. Au deuxième tour, le nombre d'abstentionnistes est monté à 38,3 %. Près de 40 % des citoyens ont décidé, malgré l'intense battage médiatique, de ne pas aller voter. Elections après élections, ce sont plus de 30 % des électeurs qui ne vont plus voter. Ils savent que la solution à leurs difficultés et à leurs problèmes ne se trouve pas sur ce terrain-là. Toute la presse rend compte de ce bouillonnement dans la population, de ce que de nombreux journaux qualifient comme une révolte. La population n'en peut plus de ces politiques de destruction de tous ses droits et garanties, de chômage et de misère. Cette abstention est une indication de ce qui va venir dans ce pays. Imperturbable en apparence, Manuel Valls, face à ce rejet, annonce vouloir poursuivre et aggraver la politique du gouvernement Ayrault. Les dirigeants de l'Union européenne appellent le nouveau gouvernement à prendre enfin les mesures concrètes. Mais tout le monde a peur de ce qui risque de se passer dans ce pays, et des conséquences pour toute l'Union européenne. Le « programme de stabilité » que le gouvernement français devait remettre à Bruxelles le 15 avril est apparemment reporté à fin avril ou à début mai. En visite à Berlin, les ministres Montebourg et Sapin ont, selon la presse, trouvé un ministre des Finances allemand « compréhensif » devant les difficultés du gouvernement français. Le changement de gouvernement ne règle pas la crise politique. Le changement de gouvernement ne règle pas le rejet massif dans la population. La question posée, c'est jusques à quand cette situation va durer.

Lucien Gauthier

Le cadeau de 30 milliards d'euros aux patrons : en prime, les patrons ne paieraient plus pour les accidents du travail !

Manuel Valls a confirmé, dans le cadre du pacte de responsabilité, « 30 milliards de baisse du coût du travail ».

— Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), à valoir sur l'impôt sur les sociétés, est maintenu : un cadeau fiscal de 12 milliards d'euros pour les patrons dès cette année, et de 20 milliards d'euros à partir de 2015.

— S'ajouteront 10 milliards d'euros d'exonérations supplémentaires de cotisations sociales pour les patrons. Au niveau du Smic, ces derniers ne paieraient désormais plus aucune cotisation sociale ! « Zéro charge pour l'employeur », lance Manuel Valls.

C'est-à-dire que les patrons ne paieraient plus rien du tout, au niveau du Smic, pour la maladie, les allocations familiales, la retraite. Et même, une première, pour les accidents du travail ! Pour plus de trois millions de salariés payés au Smic, les bases même du financement de la Sécurité sociale conquise en 1945 seraient purement et simplement abrogées !

Jusqu'à 1,6 fois le Smic, le barème dégressif des exonérations existantes « sera modifié en conséquence ». Et « pour les salaires jusqu'à trois fois et demie le Smic, c'est-à-dire plus de

90 % des salariés, les cotisations famille (payées par les patrons — NDLR) seront abaissées de 1,8 point au 1^{er} janvier 2016 ».

Ce n'est pas fini : l'impôt sur les sociétés abaissé à 28 %

La fête n'est pas finie pour les patrons. Le taux normal de leur impôt sur les bénéfices sera « abaissé à 28 % d'ici à 2020, avec une première étape en 2017 », a dit Manuel Valls (le taux normal est aujourd'hui de 33,3 %). Il s'est engagé également à la suppression en trois ans de la C3S (contribution sociale de solidarité des sociétés, d'un montant d'un milliard d'euros) et a confirmé celle de « plusieurs dizaines de petites taxes » également payées par le patronat.

Réduction de 50 milliards d'euros de la dépense publique entre 2015 et 2017

« L'Etat et ses agences en prendront la plus grande part, 19 milliards d'euros ; 10 milliards proviendront de l'assurance maladie et 10 milliards supplémentaires des collectivités locales », a déclaré Manuel Valls. Cela fait 39 milliards. « Le reste viendra d'une plus

À SAVOIR

Le calendrier, annoncé par Manuel Valls, de mise en œuvre du pacte

- « Dès vendredi (11 avril) » : Manuel Valls reçoit « les partenaires sociaux ».
- « Fin avril » : débat à l'Assemblée nationale sur le « programme de stabilité » que le gouvernement transmettra à Bruxelles, où il devra donner le détail des 50 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques.
- « Début de l'été » : projet de loi de finances rectificative.
- « A l'été » : une « grande conférence sociale » pour « mesurer la dynamique créée ».
- A l'automne : projet de loi de finances pour 2015.

Rythmes scolaires : "Concertation" pour un "assouplissement de la réforme"

« L'aménagement des rythmes scolaires est une bonne réforme », s'est défendu le nouveau Premier ministre. « Cependant, j'ai entendu les remarques de bonne foi venant des élus. Ainsi, le cadre réglementaire sera assoupli après les concertations nécessaires avec les enseignants, les parents et les élus », a-t-il annoncé, moins de cinq mois avant la généralisation de la réforme. Il n'en a pas dit davantage.

Les réactions de FO et de la CGT

« On se demande si le gouvernement et la majorité ont bien compris ce qui s'est passé » aux municipales, a réagi Thierry Lepaon, secrétaire général de la CGT, à l'issue du discours de Valls. Il « confirme et aggrave l'offensive lancée contre le travail », dénonce la CGT dans un communiqué.

Quant à la CGT-Force ouvrière, elle « confirme son opposition au "pacte de responsabilité et de solidarité". Pour FO, « le gouvernement fragilise le financement de la Sécurité sociale et fait de l'allègement du coût du travail, logique économique libérale, la priorité de la politique économique ».

grande justice, d'une mise en cohérence et d'une meilleure lisibilité de notre système de prestations », a ajouté Valls, sans plus de détail. Un véritable tour de passe-passe, décrit le matin même du discours de Valls par *Libération* qui qualifiait par avance le discours de Manuels Valls comme « reposant sur un immense non-dit » : « Samedi matin (5 avril), à l'Elysée, François Hollande a pourtant réuni, en toute discrétion, une nouvelle fois son Conseil stratégique de la dépense publique (...). Hier, Michel Sapin, a confirmé les informations des Echos, assurant que ce tour de vis sera réparti proportionnellement entre l'Etat (autour de 17 milliards d'euros d'économies), la Sécurité sociale (23 milliards) et les collectivités locales (10 milliards).

Mais derrière ces chiffres se cachent de vraies bombes politiques... Le point d'indice des fonctionnaires sera-t-il gelé pendant encore deux ans ? La promesse du candidat Hollande de créer 60 000 postes dans l'Education nationale sera-t-elle étalée dans le temps ? Des allocations sociales seront-elles mises sous condition de ressources ? Toutes ces questions auront leur réponse définitive dans une dizaine de jours. »

Pacte de solidarité : une tromperie

Le pacte de responsabilité change de nom : Manuel Valls l'appelle désormais « pacte de responsabilité et de solidarité ». Car Valls a annoncé que les salariés payés au Smic bénéficieraient, à compter du 1^{er} janvier 2015, de l'équivalent de « 500 euros par an de salaire net supplémentaire »..., par une diminution de leur cotisation de Sécurité sociale. Une véritable tromperie : car ces cotisations financent les prestations sociales, les remboursements de soins médicaux, pour lesquels Valls a annoncé des économies à hauteur de 10 milliards d'euros (pour la seule assurance maladie). Comme le dénonce, notam-

ment, la fédération des organismes sociaux de la CGT (lire page 4), ce que le gouvernement donne d'une main, il le reprend de l'autre, pour le donner, démultiplié, au Medef et aux compagnies d'assurances !

Moitié moins de régions en 2017 et un "débat" sur la "suppression" d'ici à 2021 des conseils généraux

Dans la lignée de ses prédécesseurs, Manuel Valls a annoncé son intention de procéder à une véritable mise à mort de l'organisation politique du territoire, issue de la Révolution française. Derrière ces questions institutionnelles, c'est l'existence des services publics locaux et du statut de 1,7 million de fonctionnaires territoriaux qui est en ligne de mire. « Je propose quatre changements majeurs susceptibles de dépasser les clivages partisans », a lancé Valls, en un clin d'œil appuyé à la droite. Il a décidé « d'engager le débat sur l'avenir des conseils départementaux », nouvelle appellation des conseils généraux, pour aboutir à « leur suppression à l'horizon 2021 ». Il a en outre proposé « la suppression de la clause de compétence générale pour les collectivités territoriales ». Cette clause permet à une collectivité — région, département ou commune — d'intervenir dans tous les domaines qu'elle juge nécessaires. Il a aussi annoncé « une nouvelle carte intercommunale, fondée sur les bassins de vie », qui entrera en vigueur « au 1^{er} janvier 2018 ». Déclarant s'appuyer sur des propositions venant notamment de l'ancien Premier ministre UMP Jean-Pierre Raffarin, il veut enfin « réduire de moitié le nombre de régions dans l'Hexagone ». Une loi, après mars 2015, fixerait les fusions, pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Yan LEGOFF ■

Le pacte de responsabilité :

30 milliards d'euros pour les patrons 50 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques

Hospitalier, fonctionnaire de l'Équipement, maire, ils réagissent...

23 milliards de coupes
dans la Sécurité sociale :

«Une majorité
de la population
ne pourra tout
simplement
plus du tout
se soigner»



Manu Déhu,
hospitalier
de l'AP-HP

« Je travaille à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), qui représente à elle seule 10 % des lits d'hospitalisation en France, pour un budget de 7 milliards d'euros. Pour satisfaire, à l'échelle nationale, cette restriction budgétaire sans précédent, il faudrait fermer plus de 30 % des lits d'hospitalisation. Depuis bientôt trois ans, je me bats, avec mon organisation syndicale, pour le maintien des urgences de l'Hôtel-Dieu et de ses services indispensables à la population parisienne. Au-delà de l'Hôtel-Dieu, ce sont des hôpitaux entiers qui seraient voués à la fermeture. Fernand-Widal, Bichat, Beaujon sont déjà sur la sellette. Il est temps d'arrêter cette politique qui aurait des conséquences sanitaires dramatiques. Il s'agit des mêmes diktats qui ont abouti à la fermeture de 40 % des hôpitaux publics grecs. Même dans les secteurs où les besoins de santé sont croissants, comme la gériatrie, l'AP-HP prévoit la fermeture de centaines de lits. Ainsi, l'agence régionale de santé (ARS) et l'AP-HP ont-elles conclu un contrat en novembre 2013 qui prévoit de supprimer 512 lits de gérontologie dans les services de soins de longue durée et 335 lits de ses établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Car pour faire des économies, la solution est de transférer les activités hospitalières du public vers le privé, et ainsi faire payer les patients et les familles aux bénéficiaires des actionnaires qui ont investi dans « l'or gris ». Aujourd'hui, avec les remboursements et le forfait hospitalier, l'accès à la santé est de plus en plus difficile. Avec 23 milliards d'euros en moins, une majorité de la population ne pourra tout simplement plus du tout se soigner. La situation dans les hôpitaux est déjà insupportable. En tant que soignant, je ne peux accepter la moindre restriction budgétaire supplémentaire. »

17 milliards de coupes
dans le budget de l'État :

«Les coupes
claires dans
le budget
des ministères
produisent
des désastres
humains»



Gérard Luiggi,
technicien
à la DDTM
(ex-DDE) du Var

« Equipement, logement, transport, urbanisme, agriculture, eaux et assainissement : ces missions relèvent de l'aménagement du territoire. Des missions d'organisation de la vie sur l'ensemble des lieux de travail et de résidence, urbains ou ruraux. En 1995, ces missions étaient mises en œuvre par les DDE et les DDAF (1), qui regroupaient environ 1 300 agents par département. Aujourd'hui, les directions départementales des territoires (DDT) rassemblent en moyenne 300 agents. Une hécatombe, en vingt ans. Par une politique continue de transferts aux collectivités locales, aux agences et au privé, au nom de la libre concurrence des services « opérateurs » exigés par les traités européens, mais aussi au compte du dogme du « développement durable », renvoyant les ingénieurs et techniciens à l'étude des conditions de survie du lézard ocellé ou de la chouette hulotte, et de la « transition énergétique ». Pendant ce temps, pour ne prendre que cet aspect de l'aménagement, les inondations deviennent chaque année plus meurtrières. La faute sans doute aux colères divines, et non à la liquidation des DDE ! Chacun le sait, ces désastres humains sont le produit direct des coupes claires dans les budgets des ministères, et le nouveau plan de rigueur inclus dans le pacte de responsabilité signifie la suppression pure et simple des DDT. Le 7 février dernier, M^{me} Lebranchu, ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique, a déclaré aux organisations syndicales vouloir « construire avec vous la fonction publique de demain », ayant précisé que « la situation des finances publiques nous interdit de faire des promesses inconsidérées ». Ce qui est « inconsidéré », c'est que Lebranchu, Valls ou Royal puissent croire un seul instant que les agents des ex-DDE et DDAF accepteraient de construire avec eux cette « fonction publique de demain » fondée sur la poursuite du saccage des missions constitutives de la République une et indivisible. »

(1) Directions départementales de l'équipement et directions départementales de l'agriculture et de la forêt.

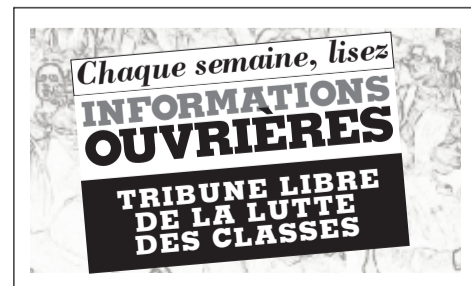
10 milliards de coupes
dans les collectivités locales :

«C'est 100 euros
en moins
par habitant
en dotation
de l'État
dans le budget
communal»



Didier Fouché,
maire de Soullitré
(Sarthe)

« 10 milliards d'euros de moins pour les collectivités territoriales. C'est quoi pour Soullitré ? Au final, c'est 100 euros en moins par habitant en dotation de l'État dans le budget communal. Soit 68 000 euros pour notre commune. Les communes étant les premiers ordonnateurs de France, ces 68 000 euros ne seront plus investis dans les entreprises et l'artisanat local, déjà en difficulté. De plus, la réforme des rythmes scolaires vient aussi amputer le budget. Coût minimal : 17 500 euros pour 175 élèves scolarisés dans notre Sivos (syndicat intercommunal à vocation scolaire — NDLR) de 7 classes. Alors, comment élaborer un budget dans ces conditions difficiles puisque les dotations de l'État ne correspondent pas aux prévisions ? Déjà, pour 2014, nous constatons une perte sur les dotations et les impôts de 23 000 euros. Les différentes réformes fiscales ont engendré, depuis 2003, une perte financière d'environ 200 000 euros. Autant d'investissements supprimés en faveur de notre population pour son cadre de vie, et pour les entreprises locales. Il va falloir faire des choix, l'augmentation des impôts locaux ne suffira plus à compenser les pertes imposées par l'État. Choisir entre la réfection de la voirie, l'investissement dans les écoles ou des travaux de rénovation dans les bâtiments publics... Les maires de communes rurales sont devenus des artistes : jongleurs équilibristes du budget communal. »



ÉDITORIAL

Un discours anti-ouvrier

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

Près de cent députés du parti au pouvoir qui menacent de ne pas voter la confiance au Premier ministre — même si c'est pour se rétracter ensuite (1) d'entre eux se sont malgré tout abstenus — et mettent en cause le pacte de responsabilité ; un ancien premier secrétaire du Parti socialiste, Henri Emmanuelli, qui déclare : « Le Parti socialiste est mort ». Tout cela traduit une crise sans précédent de la V^e République, dans le prolongement du rejet massif des 23 et 30 mars (1).

Il n'en reste pas moins que, droit dans ses bottes, Manuel Valls, ce 8 avril, a confirmé devant l'Assemblée nationale la violence du pacte de responsabilité. Son refrain : « Soutenir les entreprises, dépasser les divergences d'intérêts au profit de l'intérêt général ? » Intérêt général ? Traduction : 19 milliards d'euros de coupes dans les dépenses de l'État, principalement par la destruction des services publics et le blocage des salaires des fonctionnaires ; 10 milliards dans l'assurance maladie, 11 milliards dans les autres prestations sociales ; 10 milliards dans les budgets des communes et des départements. Chacune de ces mesures frappe l'ouvrier, l'employé, le jeune, le chômeur, le retraité. C'est la noire réaction (2).

Intérêt général ? Ces mesures engagent une véritable dévastation de la situation du peuple déjà lourdement frappé depuis des années par les gouvernements successifs. Valls est pressé : lui et Hollande, dans quinze jours, doivent présenter aux autorités de Bruxelles le détail de leur plan anti-ouvrier.

Tout le paradoxe de la situation se concentre ici. D'un côté, le rejet massif des 23 et 30 mars : le peuple exige que soit arrêtée la marche à la dévastation dictée par le respect des traités européens.

D'un autre côté, tous les partis institutionnels, de l'extrême droite à l'extrême gauche, viennent nous dire : il y a une solution dans le cadre de l'Union européenne, il faut participer à l'élection du 25 mai pour introduire dans ces institutions un peu de social, les infléchir dans le bon sens.

Comme le signale l'appel lancé par le Parti ouvrier indépendant :

« L'Union européenne, ses traités, la Banque centrale européenne (BCE) ont été taillés sur mesure par le capital financier international, les banques et les gestionnaires de fonds spéculatifs pour leurs seuls intérêts. (...) L'Union européenne, c'est la dévastation de la Grèce, la ruine du Portugal, la misère généralisée en Espagne. (...) L'Union européenne, c'est, en France, le pacte de responsabilité de Hollande-Gattaz-Valls. (...) C'est tromper les travailleurs, les jeunes, les retraités que de laisser croire qu'il serait possible au Parlement européen d'infléchir la politique de l'Union européenne et de la BCE ! » (lire p. 8).

Le Parti ouvrier indépendant, membre de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, inconditionnel partisan de la paix et de la fraternité entre tous les peuples d'Europe, appelle toutes et tous à se grouper autour de cet appel pour exprimer leur exigence de rupture avec l'Union européenne et de rejet du pacte de responsabilité. Et préparer ainsi les combats à venir.

(1) Le PCF et le Front de gauche, de leur côté, ont refusé de voter la confiance. Mais dix jours plus tôt, ils se sont fait élire aux élections municipales sur des listes communes avec les représentants du Parti socialiste, au moment même où le gouvernement Hollande-Valls veut imposer aux municipalités de tailler massivement dans les dépenses publiques.
(2) Très logiquement, Valls a invité la droite à « travailler » avec le gouvernement. Le député Lassalle (MoDem) lui a souhaité « bonne chance ».

INFORMATIONS SYNDICALES

Comité confédéral national de la CGT-Force ouvrière (3 et 4 avril) "Rejet du pacte de responsabilité"

(extraits de la résolution adoptée)

« Le "relevé de conclusion" (du pacte de responsabilité, signé le 5 mars par le Medef et la CFDT - NDLR) est rejeté par la CGT-Force ouvrière qui ne s'interdit pas d'exercer son droit d'opposition. Il s'agit d'un acte de complaisance politique, un chèque en blanc, en plus d'un

marché de dupes (...).

Le CCN condamne la décision du président de la République de faire 50 milliards de réductions des dépenses publiques et sociales et d'augmenter le montant des exonérations de cotisations de 10 milliards, en plus du maintien du crédit d'impôt (CICE) de 20 milliards !

Dire non au pacte de responsabilité, c'est dire oui au progrès social, aux salaires, à l'emploi, aux services publics et à la Sécurité sociale, oui au syndicalisme libre et indépendant (...).

Le CCN réitère son attachement à la Sécurité sociale fondée sur la cotisation sociale, socle du salaire différé (...).

Le CCN rappelle son opposition à lier le financement de la protection sociale à la notion de compétitivité des entreprises. Le CCN s'oppose aux transferts de cotisations patronales sur des prélèvements salariaux, que ceux-ci relèvent de la cotisation ou de l'impôt.

Le CCN considère que les exonérations de cotisations sociales existantes, plus de 30 milliards d'euros par an, n'ont pas lieu d'être. Le CCN refuse d'autres exonérations, revendique leur disparition et, dans l'attente, exige leur compensation intégrale.

Le CCN s'oppose à l'annonce d'une "baisse des cotisations payées par les salariés" pour "le pouvoir d'achat" dans le cadre d'un pacte de solidarité annoncé par le président de la République.

Le CCN estime que la place de la cotisation sociale doit rester centrale dans le financement de la branche famille, gage de son maintien au sein de la Sécurité sociale (...).

Le CCN inscrit son action dans la continuité du meeting du 29 janvier et de la mobilisation du 18 mars 2014 contre l'austérité et contre le "pacte de responsabilité". Afin de faire aboutir les positions et revendications de la CGT-Force ouvrière, le CCN mandate la commission exécutive et le bureau confédéral pour poursuivre le combat et prendre toutes les initiatives nécessaires, y compris la grève interprofessionnelle. »

La fédération CGT des organismes sociaux dénonce la menace d'un "terrible retour en arrière" pour la Sécurité sociale

Communiqué de presse, 3 avril (extraits)

« C'est à un recul de plus de 70 ans auquel voudraient nous contraindre le Medef et le gouvernement (...). Au pillage des ressources de la famille, par la quasi-suppression des cotisations familiales, le président de la République ajoute le pillage des ressources de l'assurance maladie et de la retraite.

"Au pacte de responsabilité, doit correspondre un pacte de solidarité dont le premier pilier est l'éducation, et la formation de la jeunesse ; le second, c'est la sécurité sociale avec la priorité donnée à la santé ; et le troisième, c'est le pouvoir d'achat avec une réduction des impôts des Français et une baisse des cotisations payées par les salariés..." Ainsi s'exprimait le président de la République lors de son intervention télévisée du lundi 31 mars 2014.

Non, le président de la République n'a pas entendu les salariés qui ont manifesté le 18 mars. Non, il n'a pas entendu tous ces électeurs dépités par les renoncements de ce gouvernement par son allégeance affichée au Medef (...).

Présenter aux salariés la réduction de leur cotisation sociale comme un moyen d'augmenter leur salaire net relève de la supercherie. En effet, ces cotisations représentent une partie du salaire, "socialisé", c'est-à-dire mis dans le pot commun de la Sécurité sociale (...); (elles) sont immédiatement utilisées, pour la maladie, les prestations familiales, les pensions des retraités.

Ce salarié qui aura vu, provisoirement, son salaire net augmenté de 60 ou 70 euros le regrettera vite.

Moins d'argent dans les caisses de la Sécurité sociale provoquera une nouvelle baisse des prises en charge par l'assurance maladie ou une nouvelle baisse des pensions. Dans tous les cas, si ce salarié veut se soigner ou bénéficier d'une retraite convenable, il devra prendre une ou des assurances complémentaires et sur-complémentaires. Les 60 euros qu'il aura gagnés n'y suffiront pas.

Ce que le gouvernement aura donné d'une main aux salariés, le Medef le reprendra au centuple par le biais des compagnies d'assurance et de leurs actionnaires.

Il s'agit d'un vol en bande organisée. Les chefs de bande s'appellent Hollande et Gattaz.

Ne laissons pas dépouiller notre Sécurité sociale. »

Revue de presse

Le patron du Medef appelle à "l'union nationale derrière l'entreprise"

(Tribune de Pierre Gattaz, président de l'organisation patronale, Le Figaro, 3 avril 2014)



Photo AFP

« Face à un nouveau gouvernement, la question de la stratégie du Medef vis-à-vis du pouvoir se pose. Certains trouvent que le Medef de combat que j'avais endossé durant ma

campagne est finalement trop mou, alors que d'autres nous jugent décidément trop agressifs.

Ma ligne de conduite est pourtant simple : il n'est plus temps d'attendre et l'action doit primer. (...)

N'en déplaise à certains, le Medef n'est pas un parti politique. Il n'est ni à droite, ni à gauche. Sa mission est de défendre et promouvoir les entreprises installées en France (...). Notre combat est positif, c'est la compétitivité et la croissance des entreprises, donc l'emploi. Rien d'autre. (...)

Nous continuerons d'applaudir le gouvernement quand il agit pour la compétitivité des entreprises (...).

On ne réforme pas en refusant le dialogue ou en étant dans l'affrontement permanent. On réforme en expliquant, en restant cohérent et constant et en avançant pas à pas avec méthode, à un rythme rapide quand la situation l'exige. Elle l'exige. Depuis huit mois, nous avons ainsi mené à bien avec les partenaires sociaux la réforme de

la formation professionnelle, signé un relevé de conclusions ambitieux dans le cadre du pacte de responsabilité et finalisé une réforme sur l'assurance chômage. (...)

Oui, le Medef sera aux côtés du gouvernement, quel qu'il soit, pour avancer dans la direction du redressement de notre pays à la condition que nos interlocuteurs, ministres et parlementaires, soient cohérents dans la durée, sincères dans leurs actions et rétablissent enfin la confiance indispensable. (...)

Aujourd'hui, vu les difficultés de notre pays et de nos concitoyens, il ne serait pas responsable d'utiliser les entreprises et le Medef pour mener un combat politique, électoraliste et idéologique, de droite ou de gauche. L'union nationale derrière l'entreprise doit être la seule ligne qui transcende les clivages politiques. Il en va du redressement de la France et de notre avenir commun. »

"Le cœur du programme gouvernemental... accroître la compétitivité des entreprises"

(Les Echos.fr, 7 avril)

« La France tiendra ses engagements budgétaires, a déclaré ce lundi (7 avril) Michel Sapin. Le nouveau ministre des Finances a promis de prendre des décisions "dures" et "courageuses" en ce qui concerne le déficit, et a ajouté que le cœur du programme gouvernemental était d'accroître la compétitivité des entreprises. Il a aussi affirmé que la France discuterait de l'équilibre entre la croissance et les économies avec la Commission européenne »

50 milliards d'économies : "Un effort jamais réalisé par aucun exécutif"

(Le Figaro, 7 avril)

« S'il y a bien une bataille sur laquelle le "gouvernement de combat" de Manuel Valls est attendu, c'est celle des 50 milliards. Ce sont autant d'éco-

ILS ONT DIT



DR

Ce qui ressort des élections municipales, c'est l'écart entre les aspirations profondes des Français et les vingt-deux mois écoulés. (...) La droite n'attire pas et, il n'y a pas un déferlement, en nombre de voix, en faveur du Front national. Mais l'abstention massive est le signe que s'ancre dans le pays l'idée que la politique ne peut plus rien changer. »

Claude Bartolone, président de l'Assemblée nationale (Le Monde, 8 avril)

nomies à trouver entre 2015 et 2017. (...) L'Etat, les collectivités territoriales et la Sécurité sociale seront tous mis à contribution. Avec, à chaque fois et pour chaque entité visée, des bombes politiques à la clé. (...) L'effort demandé sera (...) important. (...) Il n'a jamais été réalisé par aucun exécutif. (...) Il risque pourtant de ne pas être suffisant »

ILS ONT DIT



Les électeurs ne nous engueulaient pas du tout, ils sont passés à autre chose (...). Je suis tombé sur des personnes âgées qui me disaient ne pas manger de la viande toutes les semaines parce qu'elles n'ont plus les moyens, et on a une ministre qui trouve la bouffe de l'Elysée "dégueulasse". On ne vit plus dans le même monde. »

Le maire sortant PS de Carcassonne, Jean-Claude Pérez, battu de 236 voix le 30 mars (Le Monde, 2 avril)

Le gouvernement perd encore des voix à l'Assemblée nationale

Il fallait 273 voix pour que le nouveau gouvernement reçoive la confiance des députés, après le discours de Manuel Valls, le 8 avril à l'Assemblée nationale. Il y a eu finalement 306 voix pour, 239 contre, 26 abstentions ou non-participations au vote. La droite (UMP et centristes) a voté contre quasi exclusivement. Les députés du PS ont voté pour, certains à reculons, et onze se sont abstenus : Pouria Amirshahi, Fanélie Carrey-Conte, Nathalie Chabanne, Pascal Cherki, Jean-Pierre Dufau, Henri Emmanuelli, Jérôme Guedj, Philippe Noguès, Barbara Romagnan, Gérard Sebaoun, Suzanne Tallard. Le groupe des écologistes a explosé : dix députés ont voté pour, un a voté contre, six se sont abstenus. Il y a même eu trois abstentions dans le groupe des radicaux de gauche. Les douze députés du PCF et apparentés ont voté contre.

GRUPE HOSPITALIER BROCA-LA ROCHEFOUCAULD-LA COLLÉGIALE (Paris)

Remise en cause des horaires fixes : premier recul de la direction

Correspondant

La direction du groupe hospitalier Broca-La Rochefoucauld-La Collégiale (Assistance publique-Hôpitaux de Paris) voudrait modifier les horaires de travail des agents en généralisant le travail en « grande équipe », c'est-à-dire en les rendant mobiles sur l'amplitude 7 heures-21 heures. Pour une profession à 90 % féminine, c'est un bouleversement qui remet en cause la vie de famille des agents. On comprend leur détermination à défendre l'acquis des équipes fixes (7 heures-14 heures ou 14 heures-21 heures), partie intégrante de leur statut.

3 mars : lors du CHSCT, plus d'une vingtaine d'agents, avec la CGT et FO, interpellent la direction, qui répond qu'elle ne garantira pas le maintien des équipes fixes. Une pétition des syndicats FO et CGT pour « le maintien des équipes fixes, l'intégration des agents en grande équipe sur les équipes fixes » est ensuite signée par 250 collègues. **27 mars** : en assemblée générale, avec la CGT et FO, quarante collègues décident d'un rassemblement lors du comité technique d'établissement (CTE) du 3 avril et constituent un comité de préparation à la grève.

Une pétition des syndicats FO et CGT pour le maintien des équipes fixes.

31 mars : à la suite du préavis de grève, la direction écrit aux syndicats que les agents recrutés en équipe fixe « n'ont pas vocation à voir cet horaire modifié tant qu'ils occuperont le poste ». C'est un premier recul. Mais en cas de changement de poste ? Et pour les nouveaux recrutés ?

2 avril : nouvelle assemblée générale. Les syndicats font état des discussions avec la direction. Le compte n'y est pas. L'assemblée, avec les syndicats, maintient la grève pour le 3 avril.

3 avril : une quarantaine de grévistes le matin plus une dizaine pour l'équipe d'après-midi, ce qui ne s'était pas vu depuis longtemps. Un piquet de grève est organisé. Une trentaine d'agents envahissent le CTE. Une dizaine de collègues, les syndicalistes de Broca argumentent

sur les revendications. Des élus de Cochin et de l'Hôtel-Dieu au CTE les appuient. Le directeur s'engage à reconformer que les agents recrutés en équipe fixe le resteraient et à donner une réponse dans les heures qui suivent sur l'arrêt du recrutement en grande équipe.

En début d'après-midi, la direction s'engage par écrit à ce que « les agents expressément recrutés en équipe fixe conserveront leur horaire tant qu'ils occuperont un poste sur les sites gériatriques » et à l'ouverture de négociations dès le lendemain matin « dans le cadre des revendications » si le mouvement de grève est levé.

L'après-midi, l'assemblée générale, réunissant à nouveau quarante collègues avec les syndicats, vote la suspension de la grève pour le lendemain et appelle à une nouvelle assemblée générale l'après-midi pour décider de la suite en fonction du résultat de la négociation.

4 avril : la direction s'engage sur le retour aux horaires fixes pour les agents recrutés en grande équipe qui le souhaitent et à donner une réponse pour les futurs embauchés en fin de négociations, dont la prochaine séance aura lieu le 14 avril.

(A suivre.)

BORDEAUX (Gironde)

Grève à Free-Equaline avec les syndicats CGT et FO contre un accord d'annualisation du temps de travail

Ils étaient une centaine, le 26 mars, massés avec drapeaux et justaucorps FO et CGT, devant l'immeuble de la ZAC de Bordeaux-Nord où la filiale de Free-Equaline, récemment créée pour gérer ce centre de « relation clients », emploie plus de 480 salariés qui y exercent quatre grands types de métiers : la vente, l'assistance commerciale, le support technique et la fidélisation.

Correspondant

La grève a été spontanée ! Ce qui l'a déclenchée, c'est la signature par la CFDT et l'UNSA d'un accord d'annualisation du temps de travail, disent David Renard, délégué CGT au comité d'entreprise, et David Megard, délégué syndical FO. Il s'agit, pour la direction, de mieux gérer les « flux d'appels », en diminuant encore le « coût du travail » et en évitant toute heure supplémentaire. « L'ADSL à bas prix, c'est la devise de Free et du P-DG de "gauche" Niel... Les salaires et les personnels à bas prix aussi ! », s'indigne l'un d'eux.

Les salariés en grève, soutenus par la CGT et FO, qui réaffirment leur opposition de principe à l'annualisation du temps de travail dans un « flyer », veulent au moins en compensation 100 euros d'augmentation du salaire mensuel.

Ils veulent cinq jours de congés supplémentaires par année, pour dix semaines hautes à 39 heures, avec un maximum de trois semaines consécutives, et trois semaines basses à 32 heures, dont trois jours de récupération, une limitation du travail le samedi.

L'accord signé par la CFDT et l'UNSA entérine une annualisation avec quatre semaines « hautes » consécutives à 39 heures de prise d'appels au mois de septembre, huit autres semaines de ce type dans l'année, et des semaines « basses » à 31 heures, sans aucune garantie sur leur nombre, le travail du samedi, deux jours de congés supplémentaires. C'est la loi du 2 août 2008 qui permet à la direction et à ces organisations de faire passer cet accord.



Le 26 mars, rassemblement à Bordeaux des salariés en grève de Free-Equaline, soutenus par la CGT et FO, contre l'annualisation du temps de travail.

Photo DR

Du coup, soixante-dix travailleurs ont posé le sac. La veille, le 25 mars, à Marseille, le centre Free-Certicall, de même taille que Free-Equaline, avait massivement débrayé. La CGT et FO leur ont emboîté le pas et réclament la réouverture des négociations. Le 26 mars au soir, la grève était reconduite en assemblée générale. Ils étaient une bonne centaine en grève le lendemain. Un ancien délégué syndical de la CFDT s'exclamait : « Aucun syndicat ne peut signer un accord comme ça ! Ils se sont laissés manipuler par la direction. » Direction qui, d'ailleurs, a autorisé les syndicats signataires à faire signer sur les plateaux une pétition soutenant l'accord, alors que toute activité syndicale y est interdite en permanence par la même direction... Ce qui provoque la révolte de plusieurs jeunes.

Tous attendaient des nouvelles de la grève engagée à Marseille.

A Bordeaux, la grève a été reconduite à nouveau le vendredi 28 mars, marquée par une manifestation devant le Free-Center en centre-ville, suivie d'une assemblée générale à la Bourse du travail. La direction ne bouge pas, fait de la désinformation auprès des salariés, mais les nouvelles du combat sont bonnes : Marseille continue, la grève est en discussion à Colombes. L'assemblée générale de Bordeaux, à son troisième jour de grève, décidait de continuer à partir du lundi suivant en débrayant deux heures chaque jour aux horaires stratégiques.

A Bordeaux, la grève a été suspendue le 3 avril.

EN BREF

Les grutiers et les dockers bloquent le port de Calais

Selon la CGT-port, les discussions avec la région concernant les modalités de déchargement au sein du port de Calais sont au point mort. Les grutiers et les dockers étaient en grève le 4 avril à partir de minuit. La veille, ils avaient laissé Spie Batignolles, société choisie par la région pour la rénovation du perré Risban (le mur de soutènement qui entoure le fort Risban), décharger son matériel par ses propres moyens. « Nous sommes en conflit avec la région », explique Alain Merveillie. Le délégué syndical CGT s'indigne : « Si elle ne veut pas des ouvriers portuaires pour décharger les bateaux, y compris pour les grands travaux de Calais Port 2015, qu'elle nous le dise clairement ! »

« S'IL FAUT QU'ON MONTE JUSQU'AU MINISTÈRE, ON IRA »

En l'absence d'avancées concrètes, la CGT-port précise : « Nous allons bloquer le port de Calais, le commerce et le transmanche. Aucun bateau ne sera déchargé. » « Et si la région n'apporte pas plus de précisions sur les modalités de déchargement, on est prêt à aller plus loin, prévient déjà Alain Merveillie. S'il faut qu'on monte jusqu'au ministère, on ira. D'autres ports sont prêts à nous rejoindre ! »

LA REDOUTE

18 délégués CFDT démissionnent du syndicat

Le 31 mars, dix-huit délégués CFDT de La Redoute ont annoncé leur démission du syndicat, mécontents que la CFDT ait signé l'accord de la direction sur le plan social. Le protocole d'accord entérine notamment la suppression de 1 178 emplois.

Dans un communiqué, ces délégués « regrettent » la signature de l'accord, le 24 mars, par le délégué central Jean-Claude Blancquart, dans les locaux de l'union régionale à Lille, alors qu'eux-mêmes sollicitaient « un référendum à l'échelle de l'entreprise avant toute décision ».

Les délégués et de nombreux syndiqués de la base avaient, les 20 et 21 mars, rappelé à la fédération leur opposition au protocole d'accord. Ils dénoncent « un problème de démocratie » au sein de la CFDT et « un échec de la fédération » régionale.

UNION EUROPÉENNE

Le statut de La Poste, de la SNCF et de la RATP remis en cause par l'Union européenne

Selon Lemonde.fr, la Cour de justice de l'Union européenne a confirmé, le 3 avril, l'interdiction faite à la France d'accorder une garantie illimitée d'Etat à La Poste, en assimilant cette garantie à une aide d'Etat illicite.

« Cette décision pourrait, poursuit l'article, être lourde de conséquence pour les établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC) comme la SNCF, la RATP mais aussi l'Opéra de Paris ou la Comédie française, et remettre en cause leur financement. »

PACTE DE RESPONSABILITÉ

Dotations aux collectivités territoriales : des restrictions « effroyables » (Jacques Péliissard)

Confronté à l'inquiétude et à la colère de nombreux élus face aux coupes de plus de 10 milliards d'euros annoncées dans les dotations aux collectivités territoriales dans le cadre du pacte de responsabilité, Jacques Péliissard, président UMP de l'Association des maires de France (AMF), pour autant favorable à la politique de réduction des dépenses publiques, a fait état auprès de l'AFP (2 mars) d'« échos très alarmistes sur une baisse très importante en 2015, 2016 et 2017 » de la dotation globale de fonctionnement (DGF). Les chiffres qui circulent parlent d'« une diminution de 10 % en 2015 et d'une baisse de quasiment 25 % en 2017 » équivalant à « 10,5 milliards d'euros » cette année-là, soit un manque à gagner de « 24 milliards en cumulé » sur la période 2014-2017.

Légèrement supérieure à 50 milliards d'euros en 2013, la DGF est déjà en diminution de 1,5 milliard d'euros (3,5 %) cette année. Elle doit être à nouveau réduite de 3 milliards d'euros en 2015. Pour la suite, « on s'inquiète beaucoup sur l'aspect financier », car il s'agirait de restrictions « effroyables » si elles devaient se confirmer, a-t-il déclaré.

Enseignement

RYTHMES SCOLAIRES

Les syndicats SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD Education du Val-de-Marne s'adressent à Benoît Hamon

“Nous réitérons solennellement notre demande de suspension du décret”

Les organisations syndicales de l'enseignement primaire du Val-de-Marne SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD Education se sont adressées lundi 7 avril à Benoît Hamon, le nouveau ministre de l'Éducation nationale. Rappelant la forte mobilisation des enseignants avec leurs organisations syndicales, par la grève et les manifestations, soulignant l'opposition de la plupart des maires du département et des parents d'élèves à la mise en œuvre de la « réforme des rythmes scolaires », elles réitérent leur exigence de suspension du décret du 24 janvier 2013 de Peillon et demandent au nouveau ministre qu'en tout état de cause, il décide de surseoir à sa mise en œuvre dans le département (extraits).

Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, Nous nous adressons à vous afin de vous exposer la situation particulière de notre département et vous faire part de notre demande concernant la mise en œuvre du décret sur les rythmes scolaires. Aucune commune du Val-de-Marne n'applique le décret du 24 janvier (2013) cette année. Les enseignants du département ont fait grève à 85 % et manifestent depuis un an dans des proportions jamais égalées

pour que le décret sur les rythmes scolaires ne soit pas mis en place à la rentrée 2014, qu'il soit suspendu et retiré.

Les enseignants du département ont fait grève à 85 % pour que le décret ne soit pas mis en place à la rentrée 2014, qu'il soit suspendu et retiré.

Les agents territoriaux et leurs syndicats CGT, FO, FSU et SUD font grève et se mobilisent pour les mêmes exigences. Les parents, dont les associations départementales FCPE et PEEP ont appelé à se rassembler le 12 février 2014 avec les enseignants pour la suspension du décret, rejettent massivement ce décret qui ne répond pas aux problèmes de fond.

Les maires de notre département, en ne répondant pas aux demandes de transmission d'un projet d'organisation du temps scolaire (7 projets déposés à la date échéance du 31 janvier 2014 sur 47 communes ; 3 projets sur ces 7 ont depuis été retirés) ont massivement refusé de s'engager dans la mise en œuvre du décret. Plusieurs d'entre eux ont déjà été reçus par le préfet à ce sujet, mais leurs questions sont restées sans réponse. Nous avons été reçus par l'inspectrice d'académie et nous lui avons indiqué que ce décret est dangereux pour la sécurité des élèves, pour leurs conditions d'apprentissage et pour les conditions de travail des personnels (...).

Il remet en cause la spécificité d'une salle de classe qui ne peut devenir une salle polyvalente d'animation (...). De plus, les très nombreuses interventions et oppositions ont mis en

lumière l'impossibilité de garantir une égalité de traitement pour l'ensemble des enseignants du département dans l'organisation de leur service pour l'année prochaine. En effet, le report, imposé par le ministère, des opérations de carte scolaire, puis du mouvement, après les élections municipales, et la très grande désorganisation générée par la réforme des rythmes scolaires, conduisent les personnels à participer cette année, au mouvement dans une totale opacité puisqu'ils n'auront co n n a i s s a n c e des modifications qu'après la clôture du serveur du mouvement, ce qui ne s'est jamais produit jusqu'ici. Pour information, une très grande partie des personnels habite hors du département, avec de très longs trajets pour venir travailler à l'école ; leur imposer en fin d'année une nouvelle organisation de la se

maine sans même les consulter ni même leur donner la possibilité de changer de poste risque de désorganiser les écoles à la rentrée. En conséquence, face à cette situation exceptionnelle, pour que soient respectés les droits des personnels, nous réitérons solennellement notre demande de suspension du décret et, qu'en tout état de cause, vous décidiez de surseoir exceptionnellement pour tout le département à la mise en œuvre du décret des rythmes scolaires à la rentrée 2014. »

maine sans même les consulter ni même leur donner la possibilité de changer de poste risque de désorganiser les écoles à la rentrée.

En conséquence, face à cette situation exceptionnelle, pour que soient respectés les droits des personnels, nous réitérons solennellement notre demande de suspension du décret et, qu'en tout état de cause, vous décidiez de surseoir exceptionnellement pour tout le département à la mise en œuvre du décret des rythmes scolaires à la rentrée 2014. »



Photo AFP

Congrès du SNES : un vif débat sur le statut des enseignants des lycées et des collèges

Le congrès du SNES vient de se dérouler à Marseille (1). Une vive discussion y a eu lieu. Elle concerne tous les enseignants, et bien au-delà. Nous en livrons donc quelques éléments.

Ce congrès s'est déroulé au moment même où avait lieu le remaniement ministériel, marqué, pour le ministère de l'Éducation nationale, par le départ de Vincent Peillon, éreinté par la résistance des enseignants, des parents et des élus contre sa réforme des rythmes scolaires, et l'arrivée de Benoît Hamon. Ce congrès a commencé quatre jours après que le ministre Vincent Peillon a présenté au comité technique ministériel du 27 mars un projet de décret modifiant le service des enseignants du secondaire et abrogeant les décrets de 1950 (2).

Le ministre Peillon s'est félicité de l'accord des syndicats enseignants : en réalité, seules l'UNSA et la CFTD, qui regroupent seulement 17 % des voix des personnels du second degré, ont voté pour le projet de décret. La CGT, FO, Solidaires et le SNUEP-FSU (syndicat des lycées professionnels de la FSU) ont voté contre. Mais les représentants du SNES, du SNEP et du SNUipp-FSU se sont abstenus, permettant ainsi que le décret soit adopté (soit 5 voix pour, 4 voix contre et 6 abstentions).

Ce vote en abstention a provoqué une intense discussion dans le SNES. Plusieurs congrès académiques (Lille, Versailles, Créteil, Orléans-Tours, Bordeaux, Dijon) s'étaient prononcés pour que le SNES vote contre le projet de décret. Les votes en approbation du rapport d'activité de la direction du SNES diminuent de 6 % et, ce

qui ne s'est jamais vu dans cette organisation, sont même minoritaires dans l'académie de Lille.

Quatre cent cinquante délégués mandatés par les congrès tenus par académie ont débattu durant cinq jours. Le premier jour, les responsables nationaux ont défendu le projet Peillon comme « sécurisant » le statut des personnels. Le résultat de la discussion est que les textes adoptés ont intégré une importante critique du projet Peillon et la demande de garde-fous conséquents.

“Le SNES demande au nouveau ministre de surseoir à la publication du décret”

Un amendement disant : « Le SNES demande au nouveau ministre de surseoir à la publication du décret examiné au comité technique ministériel du

27 mars, de rouvrir de nouvelles négociations et de répondre aux revendications du SNES et des personnels » a obtenu 117 voix (27 %), fait peu ordinaire à l'occasion d'un congrès.

A l'heure où nous écrivons, le nouveau ministre n'a toujours pas publié le nouveau décret.

Les débats du congrès du SNES montrent la disponibilité de très nombreux militants pour poursuivre l'action contre la publication du décret et défendre le statut. C'est un point d'appui pour la multiplication de prises de position dans les établissements scolaires adressées au ministre : « Ne publiez pas le décret. »

Ajoutons que ce décret, s'il était publié, pour ses éléments essentiels, ne s'appliquera qu'en 2015. C'est dire que l'affaire est loin d'être close.

La volonté du gouvernement d'associer les organisations syndicales à la mise en œuvre de ses plans pour leur faire avaliser la remise en cause des statuts et des acquis a rencontré une sérieuse résistance dans le principal syndicat enseignant, le SNES. Ce fait concerne tout le mouvement syndical. Mais un autre débat a également eu lieu sur l'avenir du syndicalisme et le projet de rapprochement de la FSU avec la CGT. Nous y reviendrons.

Correspondant ■

(1) Le SNES est le syndicat des professeurs des collèges et des lycées de la Fédération syndicale unitaire (FSU) ; il regroupe 60 000 syndiqués sur les 400 000 enseignants du second degré.

(2) Jusqu'ici, les décrets de 1950 définissent le statut des professeurs des lycées et des collèges exclusivement en heures d'enseignement dans une discipline (18 heures hebdomadaires pour les professeurs certifiés, 15 heures hebdomadaires pour les professeurs agrégés). Le nouveau projet de décret introduit l'annualisation du temps de travail et une définition locale des services des professeurs. Il conduit à un allongement du temps de travail et de présence dans l'établissement pour des tâches multiples, et à une baisse du salaire pour de nombreux enseignants.

INTERVIEW

Photo DR



David Rafroidi, militant SNES, académie de Versailles :

“Pour un certain nombre de syndiqués, il fallait refuser clairement ce décret”

des avancées sur certaines situations individuelles, mais les heures de pondération sont revues à la baisse. Il faudra effectuer plus d'heures de cours pour avoir une heure de décharge.

Le ministère a fait des calculs dans un sens : que peut-on donner qui ne va rien nous coûter et que peut-on faire pour réduire un peu plus la masse salariale ? Cela risque de poser problème dans les établissements à partir du moment où notre service n'est pas défini comme étant simplement des heures d'enseignement. Des motions ont été votées dans les congrès académiques, notamment l'académie de Versailles.

Le SNES Versailles considère que la référence aux 1 607 heures de la fonction publique, mise dans le décret sur le même plan que les statuts particuliers des enseignants, peut être la porte ouverte à des situations où l'on nous obligerait à rester beaucoup plus longtemps dans les établissements.

Les nouveaux décrets ne sont pas encore publiés. Comment voyez-vous la suite ?

Dans un premier temps, il faut montrer clairement que nous sommes décidés, si besoin, à en découdre. Il y a tout un travail à faire pour préparer la mobilisation

des collègues. La profession enseignante a été beaucoup attaquée à l'époque de Sarkozy. François Hollande avait fait beaucoup de promesses en 2012. Mais la politique précédente a été poursuivie, même si, verbalement, le discours était moins violent.

Les collègues sont un peu désabusés. En tant qu'organisation syndicale, il nous faut faire le lien avec les problèmes quotidiens du métier : la préparation de la rentrée, les dotations horaires globales des établissements.

Dans le nord des Hauts-de-Seine, par exemple, il y a eu une mobilisation importante sur ces questions, avec des motions communes en intersyndicale. Dans beaucoup d'établissements, on a vu la situation se dégrader d'année en année, le nombre de postes diminuer. Je suis dans un lycée qui n'est pas particulièrement difficile, mais où une vingtaine de postes ont disparu, avec seulement 200 élèves en moins. Il y a une logique derrière tout cela : l'Etat est désormais au service de la concurrence.

C'est la logique même du rapport Pochard qui avait été publié il y a quelques années sur l'Éducation nationale. Pour mobiliser, il nous faut convaincre les collègues qu'une autre politique est possible.

Pacte et Education nationale

Laurence Fayard

Manuel Valls a annoncé ce 8 avril les grandes lignes du plan de cinquante milliards d'euros de coupes dans la dépense publique inscrit dans le pacte de responsabilité.

Sous le titre : « *Hollande 2 : quelle place pour l'éducation ?* », un article publié sur le site Internet *cafedepedagogique.net* le 8 avril indique : « *De 15 à 20 milliards devront être trouvés dans les dépenses de l'Etat. Or l'Education nationale représente la moitié des fonctionnaires de l'Etat et le budget du ministère environ 16 % des dépenses publiques. On voit mal comment ce ministère pourrait échapper à la nouvelle donne politique.* »

C'est ainsi qu'interrogé par la presse le 7 mars, le nouveau ministre de l'Education nationale, Benoît Hamon, réaffirmait sa volonté de poursuivre la mise en œuvre des « réformes » engagées par son prédécesseur.

Concernant celle des rythmes scolaires, massivement rejetée depuis un an et demi par les enseignants et leurs sections syndicales, par les élus, les parents d'élèves et les agents territoriaux, il a déclaré : « *L'amélioration du bien-être, cela*

passer par un encadrement meilleur, des rythmes scolaires aménagés en fonction des élèves. » « Des rythmes scolaires aménagés en fonction des élèves », donc différents d'une commune à l'autre, consacrant la remise en cause du caractère national de l'école, n'est-ce pas l'essence même du décret Peillon du 24 janvier 2013 ?

Au même moment, dans le Val-de-Marne, ce 7 avril, trois organisations syndicales du primaire (SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SUD) viennent de s'adresser au nouveau ministre pour qu'il suspende le décret Peillon. Et à Villeurbanne (Rhône), à l'appel du SNUDI-FO et du SNUipp-FSU, 200 enseignants et parents d'élèves se sont rassemblés devant la mairie pour exiger la suspension de la réforme des rythmes scolaires et pour demander au maire de ne pas la mettre en œuvre. N'est-ce pas là la voie à suivre ?

Et ce d'autant plus que ces jours-ci vont être rendues publiques les annonces de suppressions de classes et de postes pour la prochaine rentrée scolaire, en application des « réformes » Peillon. C'est un fait : aucune politique en faveur de l'école de la République ne peut être menée dans le cadre de la mise en œuvre du pacte de responsabilité dicté par l'Union européenne. ■

ILS ONT DIT

Réaction des organisations syndicales de l'Education nationale à la nomination de Benoît Hamon

● **SNUipp-FSU** : La nomination de Benoît Hamon « doit être synonyme d'améliorations concrètes pour l'école et les enseignants ». « La priorité au primaire tout juste amorcée ne doit pas tomber aux oubliettes. Si des dossiers ont avancé, de gros chantiers restent encore devant nous : les programmes, la maternelle, la formation continue, l'amélioration des conditions d'exercice du métier, les salaires et les carrières des PE (professeurs des écoles — NDLR), le réexamen du dossier des rythmes scolaires... » (site du syndicat, 2 avril).

● **SNES-FSU** : Frédérique Rolet, co-secrétaire générale du SNES, a déclaré le 3 avril qu'elle souhaite entrer « dans le concret et l'application des chantiers engagés », par exemple « sur le métier et l'éducation prioritaire ». Le SNES-FSU souhaite aussi « des mesures immédiates » sur la réforme du lycée, la série STI et le programme Eclair « dont l'abandon total n'est pas encore clairement affirmé ».

● **FNEC FP-FO** : Benoît Hamon « a sur son bureau les dossiers importants que lui a laissés son prédécesseur en application de sa loi de refondation de l'école, loi de territorialisation que FO a rejetée avec la très grande majorité des personnels ». « La mise en œuvre de la réforme sur les rythmes scolaires doit être suspendue. Les décrets statutaires qui ouvrent vers l'annualisation du temps de travail, la territorialisation des obligations de service, l'introduction de régimes indemnitaires définis localement, ne doivent pas être publiés et les discussions doivent reprendre » (communiqué, 4 avril).

● **CFDT** : La CFDT « espère vivement [que Benoît Hamon] s'inscrive dans ce qui a été initié par ses prédécesseurs et notamment en ce qui concerne la refondation de l'école » (communiqué, 3 avril).

● **CGT-Educ'action** : La CGT-Educ'action demande au nouveau ministre « d'intervenir en urgence pour que tous les postes soient pourvus » aux concours réservés. Le syndicat rappelle qu'« il a été annoncé que tout serait fait pour que l'ensemble des postes soient pourvus. Aujourd'hui, nous constatons que 37 % des postes n'ont toujours pas été pourvus, soit 1 099 postes ! » (communiqué, 3 avril).

Télécoms

Après le rachat de SFR par Numericable

Photo AFP



Eric Denoyer, du groupe Numericable (à gauche), serre les mains de Patrick Drahi (au centre) et de Dexter Goei (à droite), du groupe Altice, le 7 avril 2014 à Paris. Un « secteur régulé » avec maintenant deux gros opérateurs, Orange et SFR-Numericable, et deux plus petits, Bouygues et Free Mobile, qui vont se livrer une lutte sans merci et risquer au passage de limiter les besoins en investissements sur les réseaux ?

Dominique Legrand

Le ministre Arnaud Montebourg « sera extrêmement vigilant (...) en ce qui concerne l'emploi à SFR et le plan d'équipement de la France en très haut débit » (communiqué, 6 mars).

Ce n'est pas d'extrême vigilance dont ont besoin les salariés et fonctionnaires des télécoms, mais de garanties, et d'abord celle de garder leur emploi, d'autant que pour l'instant, SFR n'a pas signé le protocole que leur a soumis l'intersyndicale de SFR (ni Bouygues qui avait été sollicité).

Le ministre fait aussi état « des engagements pris auprès de lui par Altice et Numericable à ne supprimer aucun emploi postérieurement à la fusion, sous quelque forme que ce soit ».

Patrick Drahi, le dirigeant d'Altice-Numericable, serait-il donc revenu sur ce qu'il écrivait aux dirigeants de SFR quand, après s'être engagé sur « une durée de 36 mois » au « maintien de l'emploi (et à) aucune remise en cause du statut collectif SFR », il ajoutait que cet engagement « ne trouvera pas à s'appliquer si au cours de la période, un revirement économique imprévisible, c'est-à-dire extérieur au projet industriel annoncé par les dirigeants de Numericable Group, venait à affecter la situation économique du nouveau groupe » ?

Le ministre empêcherait-il les 1 000 à 2 000 suppressions d'emplois qu'estimait, dans sa note du 19 février et en cas de mariage SFR-Numericable, la direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services ? Le scénario avec Bouygues conduisait à 1 500 à 3 000 suppressions d'emplois. Le ministre parle aussi de « secteur régulé par la puissance publique (où la vente de SFR) ne peut être réduite à une opération strictement privée ». « Secteur régulé » ? Le rachat de SFR a été ponctué de propositions et contre-propositions, de surenchères folles,

avec un Etat « impuissant ». « Secteur régulé » avec maintenant deux gros opérateurs, Orange et SFR-Numericable, et deux plus petits, Bouygues et Free Mobile, qui vont se livrer une lutte sans merci et risquer au passage de limiter les besoins en investissements sur les réseaux (1) ? D'autant que Numericable compte rembourser sur ses futurs et hypothétiques bénéfices, les 9 milliards empruntés pour acheter SFR. Menacé par un mariage SFR-Numericable, Bouygues était obligé d'entrer dans la danse. C'est sûr, d'autres scénarios de ce type sont à prévoir.

Le ministre juge « une consolidation inéluctable à l'échelle européenne » et « indispensable de renforcer les opérateurs de télécommunications français ». Stéphane Richard, récemment reconduit à la direction d'Orange et fervent partisan de la « consolidation », vient d'annoncer, pour l'anticiper, vingt mille suppressions d'emplois d'ici à 2020 !

« Cette guerre entre opérateurs conduit aujourd'hui Free à vouloir imposer l'annualisation du temps de travail »

Le ministre ne devrait-il pas, en l'occurrence, non seulement exiger, mais aussi garantir le maintien des emplois chez Orange, d'autant que l'Etat y reste le principal actionnaire ? La vérité, c'est que tous les gouvernements, en appliquant les directives européennes des télécoms, ont dépouillé l'Etat de ses prérogatives d'intervention en matière de service public et de garantie des emplois. Mais cette situation n'exonère pas ce gouvernement de sa responsabilité, bien au contraire (2).

Cette guerre, leur guerre, les salariés et fonctionnaires des télécoms la payent, par les suppressions d'emplois, la précarité, la flexibilité, les restructurations, le blocage des salaires, une surcharge de travail...

Par exemple, cette guerre entre opérateurs conduit aujourd'hui Free à vouloir imposer l'annualisation du temps de travail pour adapter les horaires aux fluctuations des appels. Il s'agit en fait d'économiser sur les heures supplémentaires et l'embauche de CDD en

période de forte activité. Par ricochet, les salariés devraient prendre leurs congés dans les périodes basses. A Bordeaux et à Marseille, les salariés ont fait grève plusieurs jours. A Marseille, ils en étaient à neuf jours de grève (La Provence.com, 3 avril).

Oui, un choc se prépare. ■

(1) La phase de concurrence exacerbée ouverte tant en France qu'en Europe devrait obliger les opérateurs à investir dans les réseaux, notamment en très haut débit, sous peine de disparaître... La guerre des prix va continuer, rogner leurs marges et engendrer une probable fuite en avant (financement par l'emprunt faute de cash suffisant, fusions, acquisitions, destructions d'opérateurs...). D'où un appel de plus en plus pressant aux collectivités locales et dans les secteurs les plus rentables : une redoutable offensive contre l'égalité républicaine d'accès aux services publics risque de s'accélérer !

(2) Coulé dans la politique de ses prédécesseurs, ce gouvernement s'est d'ores et déjà positionné pour le « marché unique du numérique » au plan européen. Le P-DG d'Orange y est favorable. Ce projet, actuellement en discussion, relève d'une nouvelle directive dite « paquet télécoms ». La réalisation d'un tel marché, prévue d'ici à 2015, constituerait une étape majeure dans le démantèlement recherché des opérateurs historiques. Rien n'est encore fait, les contradictions sont grandes entre les différents pays, confrontés aux personnels de leurs opérateurs respectifs. Nous y reviendrons.

Chaque semaine, lisez, diffusez « Informations ouvrières ». ABONNEZ-VOUS !

Chronique

INTERNATIONALE

Le Monde, de Kaboul à Kiev, en passant par Caracas et Paris...

Dominique Ferré

Le quotidien *Le Monde* salue la « *ferveur électorale* » qui a marqué l'élection présidentielle en Afghanistan (50 % de participation) et tire le portrait des trois favoris, trois anciens ministres du président ultra corrompu Hamid Karzai : « *Tous trois sont favorables à la signature sans tarder de l'accord bilatéral de sécurité entre Kaboul et Washington qui fixera les modalités d'une force américaine résiduelle à partir de début 2015.* »

Le Monde, qui a, jour après jour, soutenu la « *révolution* » contre Ianoukovitch et les « *oligarques* » en Ukraine, s'enthousiasme pour la candidature à l'élection présidentielle du 25 mai de Petro Porochenko. « *Le milliardaire ukrainien proeuropéen et ancien ministre, favori des sondages (...), dont la fortune est estimée par le magazine Forbes à 1,6 milliard de dollars et dont l'empire va du chocolat aux médias (...), apparaît comme une personnalité de compromis : il a été ministre des Affaires étrangères entre 2009 et 2010, sous la présidence du proeuropéen Viktor Iouchtchenko, puis ministre de l'Economie de mars à novembre 2012 sous celle de Viktor Ianoukovitch.* »

Le Monde ne manque pas de s'indigner des « *pénuries* », de la « *censure et l'autocensure* », de la « *répression* » qui règnent au Venezuela.

Le Monde donne la parole à l'Eglise catholique vénézuélienne (qui, avec le patronat et l'ambassade américaine, avait en 2002 organisé le coup d'Etat avorté contre Chavez), qui proteste contre le « *gouvernement totalitaire* » de Maduro.

Un gouvernement élu, que l'administration Obama n'a pourtant jamais reconnu.

Et en France ? *Le Monde* ordonne :

il ne saurait être question, pour Hollande, « *de changer de cap ou de calendrier sans mettre en péril ce qui lui reste de crédit à Bruxelles, sur les marchés financiers (...).* »

La seule issue responsable qui s'offre à François Hollande est de mettre en œuvre puis amplifier les réformes. »

Le Monde, le journal français qui reflète le mieux les intérêts de la diplomatie américaine.

**Guadeloupe : XIV^e Congrès de l'UGTG (3, 4 et 5 avril 2014)****“Un syndicat de lutte de classe, de lutte de masse qui combat pour la souveraineté de la Guadeloupe !” (Elie Domota, réélu secrétaire général)**

Correspondant

Le XIV^e Congrès de l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG) vient de terminer ses travaux. Un congrès qui a vu des dizaines de délégués prendre la parole et débattre avec passion de toutes les questions : situation politique et sociale, les finances, modification-restructuration des instances, répression, solidarité internationale, la responsabilité de l'UGTG dans le combat contre l'Etat colonial et au sein du LKP, sans oublier le meeting international contre la répression qui a lieu ce lundi 7 avril à Pointe-à-Pitre, la veille du procès de Charly Lendo, le 8 avril 2014.

Sur toutes ces questions des résolutions, des décisions ont été prises.

Dans les documents fournis au congrès, il est relevé par exemple, qu'entre 2011 et 2013, les conseillers du salarié de l'UGTG ont assisté 293 travailleurs, soit une hausse de 84 % en deux ans. Il est souligné également comment la mandature de 2011 à 2014 a été rythmée par de nombreux mouvements de grève et de mobilisation des travailleurs affiliés à l'UGTG. Les différents secteurs d'activité ont été touchés : des ciments Lafarge aux sociétés de transport, en passant par le commerce (Carrefour...), sans oublier la question des hôpitaux et plus généralement la défense des services publics.

Le rapport souligne que la période a été marquée par d'incessantes remises en cause des garanties sociales par l'Etat et le

patronat, et dénonce l'accord interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013 signé avec la complicité de certains syndicats, réduisant les acquis et avancées sociales remportés de haute lutte. C'est aussi le cas du « *pacte de responsabilité* », qui poursuit le saccage des droits des travailleurs en détruisant la branche familiale de la Sécurité sociale et en démantelant les services publics (...). Il constate que le gouvernement Hollande, est à la solde du Medef, et, en Guadeloupe, des patrons voyous qui refusent de verser les charges sociales prélevées sur la paie des salariés. Il leur suffit de bloquer pour obtenir le droit de continuer à ne pas payer les dettes sociales et fiscales. Le rapport souligne le développement exponentiel de la précarité et la difficile situation de la jeunesse (60 % des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage).

L'urgence de combattre pour l'application de l'accord Bino a tenu une grande place, ainsi que la nécessité de l'action de solidarité internationale face à la répression antisyndicale : « *Non, la répression n'est pas normale, nous défendons le droit de revendiquer* », s'est acclamé Elie Domota, réélu secrétaire général de l'UGTG, dans le cadre d'une direction élargie, à l'unanimité des délégués.

De nombreux délégués et dirigeants de l'UGTG ont insisté sur l'importance d'affirmer l'identité de l'UGTG, syndicat qui lutte pour que la classe ouvrière et le peuple de Guadeloupe parviennent à réaliser leur souveraineté face à l'Etat colonial français. La discussion a été intense et passionnée sur les questions d'organisation, le congrès



60 % des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage.

ayant décidé d'un important chantier en ce domaine. Un congrès extraordinaire dans un an mesurera les avancées. Des représentants syndicaux de Sainte-Lucie, de Martinique, de Guyane, ainsi que le Comité international contre la répression, ont pris la parole, accueillis avec chaleur par les délégués. Plusieurs messages ont été lus, dont celui de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples dont nous publions quelques extraits. Nous reviendrons la semaine prochaine sur le meeting international du 7 avril 2014 et le procès de Charly Lendo du 8 avril, deux événements qui se tiennent à Pointe-à-Pitre.

MESSAGE

“L'Entente internationale des travailleurs et des peuples salue votre XIV^e Congrès et les quarante ans d'existence de votre syndicat, l'Union générale des travailleurs de Guadeloupe (UGTG).

Quarante ans d'existence de la centrale syndicale indépendante, ce sont quarante années de luttes au service de la classe ouvrière guadeloupéenne, quarante années de luttes pour les droits des travailleurs, des jeunes, du peuple travailleur de Guadeloupe. C'est le formidable mouvement de grève générale de 2009 qui a vu naître le LKP et qui a soulevé l'admiration des travailleurs du monde entier.

Quarante ans d'existence de l'UGTG, c'est quarante années de luttes pour la souveraineté du peuple guadeloupéen, pour son droit à disposer de lui-même, pour en finir avec la domination coloniale, vestige de “l'Empire français”. (...)

Quarante années de combat contre les tentatives incessantes du pouvoir colonial et du patronat de criminaliser l'action syndicale et de détruire l'UGTG : arrestations arbitraires et procès à répétition frappant les syndicalistes de toutes appartenances, et en premier lieu les militants et les dirigeants de l'UGTG, tentative d'imposer le fichage ADN des militants et des dirigeants syndicaux considérés comme de vulgaires criminels de droit commun... (...)

Louisa Hanoune et Daniel Gluckstein
Coordinateurs de l'EIT

8 avril, ouverture du procès intenté par le pouvoir colonial contre Charly Lendo, secrétaire national adjoint de l'UGTG

C'est délibérément que le pouvoir colonial a choisi le 8 avril, trois jours après la clôture du congrès national de l'UGTG (3 au 5 avril), pour ouvrir le procès contre Charly Lendo, secrétaire général adjoint de la centrale syndicale indépendante de Guadeloupe. Le motif n'est en rien choisi au hasard lui non plus : dirigeant syndical, Charly Lendo est accusé d'homicide involontaire, responsable de la mort d'un jeune motocycliste dans un accident survenu à proximité d'un barrage routier lors de la grande grève générale de 2009.

A l'initiative du Comité international contre la répression, des centaines de télégrammes émanant de syndicats ouvriers en France, aux Etats-Unis, en Amérique latine... sont parvenus à M^{me} la ministre de la Justice du gouvernement français, lui demandant de faire cesser les poursuites contre Charly Lendo.

UKRAINE

Le plan du FMI "pourrait provoquer une nouvelle colère des Ukrainiens" (Euronews)

Dominique Ferré

Côté cour : un navire de l'US Navy envoyé croiser en mer Noire (Bloomberg TV, 5 avril), tandis que des manifestations « pro-russes » dans les grandes villes de l'est de l'Ukraine les 5 et 6 avril sont dénoncées comme « séparatistes » par le gouvernement de Kiev.

Côté jardin : le chef du département d'Etat américain, John Kerry, a proposé le 7 avril à son homologue, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, d'engager « des pourparlers, dans les dix jours, associant la Russie, l'Ukraine, les Etats-Unis et l'Union européenne, afin de rechercher une désescalade de la tension ». Lavrov aurait de son côté suggéré d'engager « une réforme constitutionnelle transparente et en profondeur associant toutes les forces politiques et les régions » (agence de presse russe RIA Novosti).

LE PRIX À PAYER

Un climat de tension bien utile au moment où, à Kiev, le gouvernement présente son programme d'austérité brutale, en échange d'une promesse de prêt du FMI de 14 à 18 milliards de dollars, comme « le prix à payer pour l'indépendance de l'Ukraine », selon le Premier ministre, Arseni Iatseniouk, interrogé par l'agence Reuters.

Un prix qu'il va cependant falloir faire payer au peuple ukrainien. Parmi les premières mesures annoncées, découlant du prêt que le FMI confirmera dans les jours qui viennent : l'augmentation de 50 % du prix du gaz pour les particuliers à partir du 1^{er} mai. Et cela en raison de la suppression des prix subventionnés par l'Etat, qui permettaient



Kharkov, le 10 mars 2014 : comme à Donetsk, Lougansk et Marioupol début avril, des milliers de manifestants ont défilé dans les rues pour exprimer leur refus de la "thérapie de choc" exigée par le FMI et l'Union européenne.

aux citoyens de bénéficier du gaz à un prix abordable. Une question qui préoccupe plus que l'élection présidentielle du 25 mai, qui voit s'affronter divers « oligarques ». « Sur les marchés de Kiev, on ne parle que de ça. (...) "Imaginez, comment va-t-on faire si les tarifs augmentent avec de faibles retraites ou si on a des salaires minimums ? Personne ne sait combien cela va coûter. Ils auraient pu faire cela au moins en plusieurs étapes", dénonce cette femme. La cure est aussi sévère que rapide, avec notamment une baisse de 10 % des effectifs de la fonction publique (...). L'augmentation des tarifs du gaz pour les particuliers (...) pourrait provoquer une nouvelle colère des Ukrainiens. » (Euronews).

MANIFESTATIONS DANS LES GRANDES VILLES

Dans les grandes villes de l'est — Kharkov, Donetsk, Lougansk, Marioupol —, le rejet de ces mesures a fait sortir dans les rues des milliers de personnes lors des manifestations convoquées les 5 et 6 avril, qui restent marquées par les forces, et les mots d'ordre, en faveur de la Russie, et d'hypothétiques « référendums » pour une autonomie des régions de l'est. Avec l'espoir, illusoire, que l'on échappera ainsi à la « thérapie de choc » annoncée. Or c'est de Lviv (ouest) au Donbass (est) en passant par Odessa (sud) que le prix du gaz devra être payé au prix fort, que les emplois seront supprimés et les salaires amputés.

C'est dans ces conditions que la classe ouvrière commence peu à peu à se manifester sur son propre terrain. Le 24 mars, les ouvriers de l'usine de roulement de Kharkov, confrontés au non-paiement des salaires, conséquence de la baisse de l'activité avec la Russie, se sont rassemblés et ont menacé de se mettre en grève. Selon un communiqué de l'organisation ukrainienne « Borotba », dans deux usines, Kharkovtransgaz, à Kharkov, et Kievgorvodokanal, à Kiev, comme chez les enseignants de plusieurs régions, on a protesté contre les annonces de prélèvement par les patrons d'une contribution « volontaire-obligatoire » sur les salaires des travailleurs, au nom de la « défense de la patrie ».

ESPAGNE

Rajoy tente d'obtenir un pacte social

Au moment où nous écrivons cet article, le Congrès des députés vient de voter une motion qui rejette la demande du Parlement de Catalogne que lui soit transféré le droit de convoquer un référendum. En effet, la majorité du Parlement de Catalogne avait décidé, en décembre dernier, de convoquer un référendum le 9 novembre 2014 pour consulter la population de Catalogne sur l'avenir politique qu'elle souhaite.

Mais la majorité des députés du Congrès de l'Etat espagnol a rejeté cette demande en disant que la Constitution ne reconnaissait pas la souveraineté des peuples, qu'ils soient basque ou catalan, c'est-à-dire ne reconnaît pas leur droit à l'autodétermination. Parallèlement, le gouvernement Rajoy, assiégé de toutes parts, a convoqué le 18 mars les responsables syndicaux pour discuter de la mise en place d'un nouveau « pacte social ».

Quel est le lien entre le droit des peuples à l'autodétermination et les revendications ouvrières ?

Dans les événements de la lutte des classes en Espagne, il y a une jonction évidente entre les revendica-



Le Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy.

tions ouvrières communes à tout le pays et la défense des droits des peuples qui le composent.

Le gouvernement, qui représente la monarchie, clé de voûte des institutions de l'Etat, dénie les droits des peuples, au nom des intérêts du capital financier, pour appliquer la politique préconisée par la troïka. Voilà pourquoi, pour isoler le peuple de Catalogne, qui a manifesté ces dernières années l'exigence de sa souveraineté, il a besoin d'un accord avec les plus hauts responsables syndicaux pour essayer d'assurer la « paix sociale ». Voilà à quoi corres-

pond la réunion du 18 mars au palais de la Moncloa entre les représentants du gouvernement, du patronat et des syndicats.

150 militants syndicaux de toutes tendances s'adressent aux secrétaires généraux de l'UGT et des CCOO

Dans un appel publié le 31 mars, cent cinquante responsables syndicaux s'adressent à Toxo et Mendez, secrétaires généraux des Commissions ouvrières (CCOO) et de l'Union générale des travailleurs (UGT) pour dire : « Nous, signataires de ce manifeste, nous adressons aux camarades Ignacio Fernandez Toxo et Candido Mendez et aux comités exécutifs confédéraux des CCOO et de l'UGT. Nous le faisons après avoir appris avec stupeur l'annonce d'un prétendu nouveau scénario de "dialogue social" proposé par un gouvernement dont les mesures ont provoqué deux grèves générales et une multitude de manifestations, et suscité un rejet généralisé de la part des travailleurs et des citoyens. Un rejet qui, comme on a pu le constater samedi 22 mars avec la marche impressionnante réalisée à Madrid, reste entier et s'amplifie. (...) Camarades Toxo et Mendez, nous ne pouvons tourner le dos à tous ces tra-

vailleurs et travailleuses qui nous ont accompagnés dans les mobilisations. Nombre d'entre eux ne comprennent pas que nous n'organisons pas actuellement une offensive contre le gouvernement, que nous ne soyons pas en train d'organiser la mobilisation — y compris la grève générale — pour le retrait de la réforme du travail et de toutes les mesures anti-sociales, jusqu'à la victoire, jusqu'à obliger Rajoy à faire marche arrière ou à démissionner. Dans tout le pays se produisent des centaines de conflits et de mobilisations qui expriment la volonté de résister, de changer les choses.

La puissante manifestation du 22 mars le confirme. L'expérience de ces derniers mois démontre que nous, les travailleurs, ne sommes pas vaincus et que, à l'inverse, ce gouvernement et ses attaques peuvent bien être vaincus. Le combat pour la défense de la santé, à Madrid, a gagné, comme l'ont fait les éboueurs de Madrid et les habitants du quartier du Gornal.

Unis et décidés, nous pouvons transformer en réalité le cri unanime de toutes les manifestations : "Oui, nous le pouvons !" Il est possible de vaincre ce gouvernement ! »

Cet appel correspond indubitablement aux intérêts fondamentaux de la majorité des travailleurs et des peuples d'Espagne.

Chronique POLITIQUE

La "gauche" du Parlement européen : vingt années pour une "Europe sociale" ... dans le cadre de l'Union européenne

Toute l'expérience subie par les travailleurs depuis le traité de Maastricht (1992), les centaines de milliers d'emplois détruits, l'augmentation de l'âge de départ en retraite du sommet européen de Barcelone (2002), etc., ne pousse-t-elle pas à conclure, avec raison, que c'est de tout l'édifice institutionnel de l'Union européenne dont il faut se débarrasser ?

Pourquoi alors s'obstiner à répéter qu'il serait possible, dans le cadre de l'Union européenne, de sa Banque centrale, de son « Parlement », de « refonder l'Europe sur des bases nouvelles » ? Pourquoi agiter l'épouvantail qui consiste à prétendre que rompre avec ce carcan serait « laisser l'Europe se défaire pour en revenir à la

"Refonder l'Europe", sans rompre avec le cadre actuel des institutions européennes ?

guerre des nations et des peuples, aux replis nationalistes et xénophobes ? C'est pourtant ce que fait Pierre Laurent, secrétaire national du PCF et président du Parti de la gauche européenne (PGE), présentant la « plate-forme

programmatique du PGE aux élections européennes de 2014 », « une échéance cruciale pour l'avenir des peuples ».

Mais que signifie « refonder l'Europe », sans rompre avec le cadre actuel des institutions européennes ? La plate-forme programmatique égrène des propositions : « Contrôler démocratiquement la BCE et réorienter le crédit bancaire », « renforcer les pouvoirs du Parlement européen face à la Commission européenne », « une meilleure représentativité du Parlement européen » (1)...

Rien de bien nouveau sous le soleil. Il y a vingt ans, en juillet 1994, le groupe de la « Gauche unitaire européenne » se constituait au Parlement européen, affirmant dans sa déclaration de principe être « profondément attaché à la construction européenne encore que d'un type différent de celle actuellement en place ».

Voilà vingt ans qu'au nom de cela, la « gauche » du Parlement européen véhicule l'illusion d'une « Europe sociale » et « démocratique » qui serait possible sans balayer les institutions européennes. Et il faudrait continuer encore jusqu'au 25 mai ?

(A suivre.)

D. F. ■

(1) Parmi les 200 personnalités qui appellent, en France, à la manifestation du 12 avril, qui lancera la campagne des européennes pour le Front de gauche, on trouve l'eurodéputé « socialiste » Liêm Hoang-Ngoc, auteur d'un récent rapport sur les activités de la troïka qui se conclut par l'appel à « l'association des partenaires sociaux au dialogue économique au niveau européen ».

Algérie

Visite du secrétaire d'Etat américain à Alger

Le Parti des travailleurs tient meeting à Oran et Tlemcen



Louisa Hanoune, au cours d'un meeting à Blida, le 27 mars 2014.

Revue de presse

Lors d'un meeting à Oran : « L'Algérie est entourée de pays où l'anarchie règne en maître comme en Libye, au Mali et en Tunisie ». (...) Louisa Hanoune a estimé que « ces multinationales sont à l'origine de tous les conflits qui règnent sur la planète, dont particulièrement le monde arabe ». (...) Elle expose son analyse en affirmant que « ce déplacement de l'émir du Qatar et du secrétaire d'Etat américain intervient dans un contexte tendu dans la région du Golfe, où les intérêts et des besoins américains risquent d'être compromis après la détérioration des relations entre le Qatar, le Bahreïn et l'Arabie Saoudite, des alliés stratégiques des Etats-Unis dans la région du Golfe ». Ce n'est pas tout. Louisa Hanoune ne mâche pas ses mots en décorant la visite du chef de la diplomatie américaine à Alger, John Kerry. Ne lâchant pas l'idée d'un complot étranger qui « vise la souveraineté nationale », elle a estimé que « le diplomate américain, en visite à Alger en pleine campagne électorale, est venu poser les conditions sur lesquelles devrait se baser la nouvelle politique économique, sociale et sécuritaire de l'Algérie ». Elle hausse le ton en expliquant que « Kerry est venu demander l'annulation de la règle des 51/49 % qui régit la répartition du capital dans tout projet d'investissement étranger, demander à notre armée d'abandonner les frontières pour participer aux différents conflits mondiaux et trahir nos traditions diplomatiques » (L'expression, 6 avril).

La Tribune (6 avril) rend compte de ce même meeting à Oran : « Pour la candidate à la présidentielle (...), les Algériens sont aujourd'hui confrontés à trois alternatives : soit ils choisissent de perpétuer le système qui autorise les détournements, l'enrichissement illicite et la destruction du pays ; soit ils optent pour des enfants du système qui se sont portés candidats pour se venger d'en avoir un jour été exclus ; ou alors ils décident que l'heure du changement est venue pour qu'ils reprennent leur destinée en main en lui accordant leur confiance. « Il faut prendre des décisions audacieuses pour mettre un terme au chômage et à l'emploi précaire, à la persécution de la femme (...), pour provoquer la rupture avec le système du parti unique (...), pour

mettre en place une échelle mobile des salaires qui préserve le pouvoir d'achat (...), pour accorder une prime de location à ceux qui ne peuvent pas acheter un logement (...), pour appliquer la loi portant protection de la maternité au travail de l'Organisation internationale du travail (...). Et moi, j'ai cette audace-là ! »

« Considérant que la « stabilité » de l'Algérie ne peut s'accomplir qu'avec celle de ses voisins, la leader du PT a estimé que « l'union » entre les pays du Maghreb arabe est de nature à « contrecarrer les visées étrangères, qui « ciblent et menacent » l'intégrité de notre pays. Faisant allusion à Messali Hadj, elle a considéré que « la réconciliation passe par la réappropriation par le peuple algérien de son histoire tout entière, avec ses réalisations et ses échecs. Elle suppose également, a-t-elle ajouté, la réhabilitation de ceux qui ont été à l'origine de la mobilisation populaire pour arracher l'indépendance du pays. »

« IIe République ! Rompre avec les vestiges du parti unique ! »

L'histoire de l'Algérie « est toujours forte », et constitue ainsi, selon elle, une source d'inspiration dans la lutte des Algériens pour leurs droits à la liberté, à la démocratie et à une vie meilleure. Louisa Hanoune s'est « réjouie » que sa formation politique soit également « la seule qui milite pour les droits à la dignité et à l'équité de celles qui représentent la moitié de la société algérienne ». Au quatorzième jour de la campagne électorale, elle a réitéré sa revendication pour l'officialisation de tamazight, aux côtés de la langue nationale. Elle estime qu'il s'agit d'une « affaire nationale » (El Moudjahid, 6 avril).

« A Tlemcen, lors du rassemblement populaire organisé hier à la maison de la culture Abdelkader-Alloula, elle a de nouveau réitéré, devant plusieurs centaines de ses militants, son projet de société, en soulignant « qu'il s'agit là, à travers cette revendication, de redonner la parole au peuple, celle-là même qui lui a été confisquée durant un demi-siècle par le parti unique au pouvoir qui s'est accaparé toutes les commandes, déniaient au peuple toutes les formes de liberté d'expression et d'exercice de ses droits démocratiques jusqu'à ne reconnaître que son hégémonie politique sur la masse laborieuse. » Elle a ajouté que son programme prévoit de nouvelles consultations, avec la dissolution de l'Assemblée nationale « qui ne détient aucune légitimité populaire » (...) (Liberté, 6 avril). ■

PAKISTAN

Grande victoire des infirmières

Communiqué de la All Pakistan Trade Union Federation

Le Pakistan, qui, comme l'Afghanistan voisin, subit depuis des années une politique de guerre et d'ingérence des Etats-Unis, est souvent présenté comme un pays dans lequel la guerre, les violences politiques et l'obscurantisme seraient les seules marques de la situation. Malgré une situation extrêmement difficile, il y existe pourtant une lutte de classe et des organisations ouvrières, comme le démontre ce communiqué que la fédération syndicale All Pakistan Trade Union Federation (APTUF) a transmis à l'Entente internationale des travailleurs et des peuples.

Le 11 mars, les infirmières de différents hôpitaux publics de Lahore (capitale de la province du Pendjab) ont commencé leur protestation, se rassemblant face au siège du directeur général de la santé du Pendjab. Elles protestaient contre le licenciement de 2 800 d'entre elles. Non seulement le gouvernement provincial a refusé d'entendre les revendications des infirmières, mais, le 14 mars, il a fait déployer la police pour bastonner les manifestants. Dans cette attaque violente et brutale, une infirmière enceinte de sept mois a été grièvement blessée et a échappé de justesse à la mort.

Mais loin de briser le mouvement, cet acte brutal de violence étatique n'a fait qu'amplifier la lutte. Les autorités ont tenté d'utiliser la vieille tactique de « diviser pour mieux régner ». Elles ont proposé une promotion à certaines des infirmières de l'Association des jeunes infirmières, tandis que des dirigeantes de la grève se voyaient également offrir quelques avantages personnels.

Les représentants de l'APTUF ont soutenu la grève des infirmières. La protestation a été suivie dans tout le pays, et l'APTUF y a activement participé. Les organisations ouvrières de Faisalabad, Rahim Yar Khan,



Pakistan : les infirmières en grève du Lady Reading Hospital, à Peshawar, le 14 mars 2014.

Multan, Layyah, Quetta et d'autres villes ont exprimé leur soutien total aux infirmières.

« RETRAIT DES SUPPRESSIONS DE POSTES ! AUGMENTATION DES SALAIRES ! »

A Lahore, le président de l'Association des jeunes médecins du Pendjab, les représentants syndicaux de l'APTUF, parmi lesquels Rubina Jamil, Anwar Gujjar, Nasir Gulzar, Shabbir Hussain Shah, Aashiq Jehangiri, Saeed Gujjar. M. Sarwar, ont condamné la répression du gouvernement provincial et se sont joints aux protestations auxquelles des jeunes médecins ont apporté leur soutien.

Les dirigeants de l'Association des travailleurs hospitaliers ont également soutenu la mobilisation. Des professeurs de médecine aux jeunes médecins, toutes les couches de travailleurs hospitaliers ont participé à la protestation. Une véritable démonstration de force de l'unité des

travailleurs du secteur hospitalier. Face au développement et à l'élargissement du mouvement, le gouvernement a été contraint de transformer la suppression des 2 800 postes d'infirmières en contrats d'embauche de trois ans, qui pourront ensuite être transformés en CDI.

Dans le même temps, le gouvernement a été contraint d'accepter une augmentation salariale de 4 000 roupies. Cette victoire éclatante mit fin au sit-in des infirmières.

L'APTUF n'a pas seulement exprimé sa totale solidarité avec les infirmières, mais elle a également aidé à unir tous les travailleurs du secteur hospitalier et à réaliser l'unité d'autres organisations ouvrières.

C'est seulement ainsi que nous pourrions mettre en échec la répression et la violence d'Etat. Les travailleurs n'ont rien d'autre à perdre que leurs chaînes, ils ont un monde à gagner. Travailleurs de tous les pays, unissez-vous ! ■

RWANDA

Il y a vingt ans : le génocide

Le vingtième anniversaire des atroces massacres au Rwanda en 1994 et la polémique qu'a créée l'accusation de complicité des troupes françaises à ce génocide, qui fit un million de morts, occultent le fait que les guerres de décomposition, accompagnant le pillage des ressources naturelles et des plans d'ajustement structurels du FMI, n'ont jamais cessé depuis vingt ans. C'est ce que rappelle l'un de nos correspondants de la région des Grands Lacs (Rwanda, Burundi, République démocratique du Congo, Ouganda...).

Le Burundi et le Rwanda ont été meurtris par des guerres à caractère génocidaire ayant fait, pour le premier, plus de trois cent mille morts en 1993, et près d'un million de morts, Tutsis et Hutus dits « modérés », en 1994, pour le second. Le vaste pays voisin du Rwanda et du Burundi, également, la République démocratique du Congo, connaît depuis 1994, un cycle de guerres sans fin. La France, qui avait soutenu les génocidaires rwandais, a organisé leur exfiltration en juillet 1994, à travers l'opération Turquoise, vers le Zaïre rebaptisé République démocratique

du Congo (RDC) en 1997. Dans ce pays, qualifié par les géologues de « scandale géologique » tant ses sous-sols regorgent de la plupart des minerais précieux existants, la guerre soutenue par les puissances impérialistes et leurs multinationales se poursuit, plus particulièrement dans l'est de la RDC, le Rwanda et l'Ouganda étant accusés par l'ONU d'y intervenir militairement et en appui à des milices. Ces guerres auraient tué, dans ce pays et jusqu'à ce jour, plus de 4 millions de personnes.

UNE DETTE EXTERNE DE 1,2 MILLIARD DE DOLLARS

Le Rwanda a, quant à lui, pratiqué, depuis les années 1980, une politique de libéralisation à outrance. Renaud Duterme, dans un article daté du 24 août 2010 (1), note à juste titre : « C'est notamment à la suite d'un programme d'ajustement structurel que la paupérisation de la société rwandaise s'est accrue drastiquement dans les années 1980, avec comme conséquences l'apport d'une population désœuvrée à la propagande génocidaire. »

Quatre ans après le génocide, le Rwanda a signé, en 1998, un accord

d'ajustement structurel avec le FMI et la Banque mondiale pour un vaste programme de privatisation, avec vingt-six entreprises publiques qui sont passées entre les mains du privé, selon le secrétariat chargé de la privatisation. En 2012, la dette externe de ce pays est de 1,2 milliard de dollars.

Reste que, pour les institutions financières internationales, dont la Banque mondiale, le continent africain connaît une « croissance économique ». Cela, en réalité, ne fait que traduire l'ampleur du pillage des ressources minérales et énergétiques des différents pays à l'aide des gouvernements en place, pour détruire les cadres nationaux qui avaient constitué des obstacles au processus de privatisation-pillage. Dès lors, il va s'agir d'inventer des conflits de tous genres (terrorisme, haines tribales et ethniques, conflits de religion, « lutte contre la dictature », « lutte de libération »...) pour faciliter le pillage, faisant de ces pays de vastes zones de non-droit, terrain idéal d'affrontements entre grandes puissances et leurs multinationales respectives. ■

(1) « Rwanda : un modèle économique pour l'Afrique ? ».

U N E S E M A I N E D A N S L E M O N D E

La Crimée n'est pas russe, mais Gibraltar et les Malouines sont britanniques...

La présence d'un navire océanographique espagnol au large de Gibraltar a provoqué de nouvelles tensions entre l'Espagne et le Royaume-Uni, qui ont convoqué leurs ambassadeurs respectifs, rapporte l'AFP (3 avril). L'ambassadeur d'Espagne à Londres, Federico Trillo, a été sommé de s'expliquer au Foreign Office (ministère britannique des Affaires étrangères) à propos d'une « incursion provocatrice dans les eaux territoriales britanniques de Gibraltar » (sic!). « Notre ambassadeur a dit (au Foreign Office) que ce qu'ils décrivent comme des incursions de bateaux espagnols dans leurs eaux étaient en fait des activités menées par nos bateaux dans des eaux espagnoles », a indiqué une source diplomatique espagnole. « Nous démentons que ces eaux soient britanniques. » Et ne parlons pas des Malouines...

DATE

1945

Les femmes sont considérées en France comme des citoyennes à part entière. Elles votent pour la première fois, le 29 avril 1945, lors du premier tour des élections municipales.

L'Europe et l'Asie centrale touchées par la sous-alimentation

L'Europe et l'Asie centrale sont de plus en plus concernées par des problèmes de sous-alimentation, de carences en vitamines et minéraux, de retards de croissance et d'obésité, a annoncé mardi la FAO, l'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture. A la veille d'une conférence régionale biennale de la FAO pour l'Europe, à Bucarest, c'est ce constat qui prévaut pour 53 pays de cette région.

Un enfant de moins de cinq ans sur cinq souffre de retards de croissance dans la sous-région du Caucase et de l'Asie centrale. Un sur quinze en moyenne dans les pays de l'Union européenne, mais un sur dix dans plusieurs pays de cette zone.

La qualité de l'alimentation suit la courbe de la sous-alimentation, souligne encore la FAO : « Les plus pauvres tirent 73 % de leurs apports énergétiques journaliers des céréales et seulement 10 % des produits laitiers ou de la viande. » Une situation qui ne cesse de se dégrader, au rythme où sont imposés les plans d'austérité dictés par l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international.

Le président chinois reçu en France



Grève sauvage de 1 000 salariés d'une usine d'IBM implantée au sud de la Chine.

Correspondant

Il y a deux ans, lorsque Xi Jinping était présenté comme le futur secrétaire général du Parti communiste chinois et le futur chef de l'Etat, un officiel américain résumait ainsi les espoirs de son administration : « Les Etats-Unis espèrent qu'il sera enfin le dirigeant chinois qui acceptera le point de vue américain, à savoir que la Chine ira mieux si elle adopte des règles du jeu made in America. » Mais, ajoutait-il, Xi Jinping ne peut ignorer « ce que la Chine appelle des tensions sociales ». Alors que Xi Jinping vient d'être reçu en France avec les plus grands égards, le pouvoir, aujourd'hui en pleine débâcle, essaie de se reconforter à l'idée que les investissements et contrats chinois vont stimuler l'économie française. Pourtant, si « les cinquante accords qui ont été signés aujourd'hui représentent une valeur de 18 milliards d'euros », selon Hollande, donc « de l'emploi, de la croissance et surtout des perspectives d'ampleur pour les années qui viennent », une grande partie de ces contrats ne sont pas nouveaux et, comme le note *Libération*, beaucoup « seront réalisés en Chine et non en France et passeront par la création de co-entreprises ».

L'ÉNORME MARCHÉ CHINOIS FAIT RÊVER, MAIS...

Si la direction du Parti communiste chinois, après le XVIII^e Congrès, a manifesté sa volonté de s'adapter aux règles du jeu *made in America*, en tablant sur le « rôle décisif du marché », tout en préservant son pouvoir, il demeure que cela est rendu encore plus difficile par la crise généralisée du système capitaliste. La Chine n'est donc pas un « pays qui va mieux », et Xi Jinping ne peut ignorer les « tensions sociales ». La crise de l'économie mondiale entraîne un ralentissement des exportations chinoises, qui pèse sur toute son économie. Les risques d'aggravation du chômage entraînés par ce ralentissement se combinent avec la multiplication de grèves dans divers secteurs. On a ainsi déjà relevé près d'une centaine de grèves en mars. L'agence Reuters écrivait (9 mars) : « La grève sauvage dans une usine IBM du sud de la Chine montre comment les mouvements tectoniques en cours sur le marché du travail ont enhardi les ouvriers jusqu'à prendre leurs propres affaires en main, soulevant des incertitudes pour les multinationales. » L'article a été repris par de grands quotidiens américains et européens.

Pour que les crimes de la dictature militaire ne restent pas impunis et pour la réforme politique au Brésil

Le 31 mars dernier, au 50^e anniversaire du coup d'Etat militaire au Brésil, près de quarante jeunes, étudiants brésiliens et des militants français, ont manifesté en direction de l'ambassade du Brésil à Paris pour exiger que les tortionnaires et assassins de la dictature, qui sont toujours en liberté, occupant même des charges importantes dans tout le pays, soient punis. Le rassemblement, sous le mot d'ordre : « Dictature, jamais plus ! », a reçu l'appui du POI et de l'association Alerte Honduras. De cette manière, les manifestants ont voulu montrer leur solidarité avec les manifestations organisées par la « commission vérité » et de larges secteurs du mouvement syndical et étudiant, qui se sont déroulées à la même date dans plusieurs villes brésiliennes, comme São Paulo. Les orateurs qui ont pris la parole à cette occasion ont rappelé que les tortures et les exécutions continuent d'être une pratique permanente de la police militaire contre la population pauvre et noire de la périphérie des grandes villes et contre les manifestations populaires et de la jeunesse qui ont eu lieu l'année dernière. Les militants du cercle parisien du Parti des travailleurs du Brésil ont lancé la campagne pour un plébiscite populaire pour une Assemblée constituante exclusive et souveraine qui réalise la réforme politique, pour balayer les institutions de l'Etat qui sont encore aujourd'hui, au Brésil, l'héritage direct de la dictature.

A Paris, le 7 septembre prochain, des urnes permettront aux Brésiliens présents de voter à ce plébiscite. En conclusion du rassemblement, un document a été remis à l'ambassade par le cercle parisien du Parti des travailleurs du Brésil, appuyant les « commissions vérité » au Brésil et exigeant que les crimes de la dictature soient punis.



Manifestation de jeunes Brésiliens à Paris, le 31 mars dernier.

GRANDE-BRETAGNE

Des milliers d'enseignants en grève à l'appel de leur syndicat (NUT)



Le 26 mars, après que le ministre de tutelle, Michael Gove, eut refusé d'engager des négociations, des milliers d'enseignants d'Angleterre et du Pays de Galles se sont mis en grève et ont manifesté, à l'appel de leur syndicat (NUT), contre l'augmentation des heures de travail, le salaire au mérite et la destruction du cadre national des salaires, pour la défense des retraites. A Londres (notre photo), le cortège s'est dirigé vers la résidence du Premier ministre, David Cameron, au 10 Downing Street, au cri de « Gove démission ! » Une grande majorité des écoles était fermée. Christine Blower, secrétaire générale du syndicat, a déclaré : « La charge de travail des enseignants est maintenant intolérable, selon les propres chiffres du gouvernement publiés le mois dernier. Les enseignants font des semaines de 60 heures dans le primaire et 56 heures dans le secondaire ; deux enseignants sur cinq quittent la profession au cours des cinq premières années. » « La destruction du cadre national des salaires signifie que, dans chaque établissement, les directeurs et les principaux doivent maintenant se préoccuper de la recherche d'entrées de fonds, plutôt que de consacrer leur temps aux problèmes de l'enseignement. Le salaire au mérite est injuste et source d'inégalité. » Aucun enseignant ne peut croire qu'il aura la capacité de travailler jusqu'à 68 ans, voire plus, s'il veut avoir une pension complète. Dans les diverses manifestations qui se sont déroulées à travers le pays, de très nombreuses sections locales ont exprimé, par tracts ou sous forme de slogans, leur volonté de ne pas céder et multiplié les appels à une grève de tous les syndicats enseignants et de toute la fonction publique.

CENTRAFRIQUE



Camp de réfugiés aux abords de l'aéroport de Bangui.

« Ici, c'est l'Alcatraz de l'Afrique, l'enfer de l'enfer »

Un mini-sommet sur la Centrafrique s'est tenu à Bruxelles, à l'initiative du gouvernement français, à l'occasion du quatrième sommet Union européenne-Afrique, au lendemain du lancement par l'Union européenne d'une « mission militaire » s'ajoutant aux forces de l'armée française, déjà lourdement présentes dans ce pays. Voici un témoignage édifiant, rapporté par l'AFP (3 avril), sur une opération militaire que l'on voudrait nous présenter comme une œuvre à buts humanitaires et démocratiques. « Ici, c'est l'Alcatraz de l'Afrique », s'exclame Ibrahim al-Awad, l'un des 2 500 musulmans enfermés dans leur mosquée et quelques maisons noyées sous des trombes d'eau, en ce début de saison des pluies, qui veulent fuir Bangui et les machettes des anti-balakas (milices chrétiennes). « Ici », c'est la commune de Bégoua, près du PK-12, le point kilométrique 12 au nord de Bangui, seule issue pour rallier les provinces et les deux pays voisins, le Tchad et le Cameroun, destinations d'exil pour des dizaines de milliers de musulmans depuis le début de l'année. « C'est l'enfer de l'enfer », poursuit Ibrahim, qui patauge en tongs dans la boue rouge, avant d'entrer dans la mosquée. Dans la pénombre, des silhouettes spectrales recouvertes de tissu s'agitent un peu, d'autres sont allongées sous des couvertures, les regards sont vides et remarquent à peine le visiteur. D'un geste de la main, il désigne la chaussée ruisselante : « Une seule voie de sortie : vers la mort. » Cela n'ayant évidemment rien à voir avec ceci : l'AFP note au passage que « l'or et le diamant sont des richesses naturelles dans l'ancienne colonie française, mais elles profitent bien peu à la population, l'une des plus miséreuses au monde. »